

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

1^{ère} REUNION DE 2005

Séance du 10 février 2005

CG 05/1^{ère}/I-03

**BASE DE PLEIN AIR ET DE LOISIRS
DU TARN ET DE LA GARONNE**

**PROJET
DE BUDGET PRIMITIF POUR 2005**

J'ai l'honneur par le présent rapport de porter à votre connaissance l'état d'avancement du programme pluriannuel de développement de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, ainsi que de soumettre à votre appréciation le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2005 .

I - BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

Il me paraît important, dans un premier temps, de faire un bref rappel de notre engagement depuis la départementalisation de cette Base, intervenue à compter du 1er janvier 2001.

Si la première année a été considérée comme année de transition, permettant de régulariser la situation des divers agents intégrés au sein du personnel départemental et de finaliser l'ensemble des démarches induites par ce transfert de propriété, l'année 2002, quant à elle, a été mise à profit pour procéder :

- d'une part à la mise aux normes et à la sécurisation du site et des équipements,
- d'autre part, aux travaux d'entretien et de remise en état.

S'agissant des années 2003 et 2004, elles nous ont permis de mener à bien, à la fois une réflexion sur le devenir de cette Base et sur les aménagements à envisager, ainsi que de poursuivre les travaux de mise à niveau.

Il convient de rappeler que ce programme, adopté lors du budget primitif 2004 prévoit, dans un premier temps, les opérations suivantes :

- œ **la réhabilitation des voiries**, des cheminements piétonniers, des aménagements paysagers et la redistribution des aires de stationnement, ainsi que le réaménagement complet de la zone réservée aux bateaux et à la mise à l'eau,
- œ **la construction de locaux pédagogiques** modernes, composés de deux salles de classe avec annexes et dégagements, ainsi que les vestiaires – sanitaires nécessaires pour les activités sportives,
- œ **le réaménagement et la redistribution des locaux d'hébergement**, avec la réhabilitation de l'existant et la construction de structures nouvelles, ainsi que la rénovation de la zone de restauration.

Je vous précise que s'agissant du premier point, les travaux ont été engagés sous le contrôle de nos services techniques et du C.A.U.E. Pour ce qui concerne le reste, l'ensemble de la procédure de désignation du maître-d'oeuvre et de constitution de l'avant-projet sommaire, a été confié, comme prévu, à la SEMATEG.

Cette dernière a engagé les démarches qui nous ont permis de désigner M. LABORDERIE, architecte à Moissac, à qui j'ai demandé de travailler sur plusieurs esquisses, dans le cadre du programme qui lui avait été confié. Chaque étape fût soumise au Conseil de Gestion pour avis.

Aujourd'hui, le projet définitif a été retenu par ce même Conseil de Gestion. Il comprend **la construction des locaux pédagogiques** et des vestiaires-sanitaires, **la rénovation des locaux abritant la restauration collective**, ainsi que **la transformation des locaux d'hébergement existants**, plus adaptés aux standards actuels, et **la construction de quatre « chalets » de 9 places**, afin de maintenir la capacité d'accueil globale à 72 places.

Il convient, enfin, de noter que les crédits nécessaires au financement de ces travaux, soit 1 328 676 € H.T., seront inscrits sur le budget de la Base, au fur et à mesure que les aides financières sollicitées auprès de l'Europe, de l'Etat et de la Région, nous seront notifiées. Le reste du financement, à la charge du Conseil Général, sera assuré par ressources propres et emprunt.

Enfin, avant de passer à l'examen du budget 2005, je voudrais faire un point sur l'engagement financier du Conseil Général au regard des activités de la Base.

Concernant tout d'abord les emprunts en cours, contractés afin de financer les investissements, ils sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ANNEE	CAPITAL EMPRUNT E	ANNUITE 2005			DUREE DE L'EMPRU NT	DERNIERE ANNUITE
		Amortissemen ts	Intérêts	Annuités		
1992	121 959,21	12 118,54	4 099,38	16 217,12	15 ans	2007
1997	152 449,02	17 324,45	3 192,67	20 517,12	10 ans	2007
1999	45 734,71	2 775,24	1 352,59	4 127,83	15 ans	2014
2002	45 735,00	2 244,52	2 123,06	4 367,58	15 ans	2018
2003	154 112,00	7 520,76	6 425,94	13 946,70	15 ans	2018
2004	136 200,00	7 819,35	3 347,08	11 165,43	15 ans	2019
TOTAL	656 189,94	49 802,86	20 540,72	70 342,58		

En 2004, la participation du Conseil Général a été de 658 344 €. Elle couvre à la fois les charges de personnel pour 619 400 €, ainsi que l'annuité des emprunts. Pour ce qui concerne les activités proposées, il est intéressant de noter que les produits des services, à hauteur de 249 000 €, couvrent pour leur part, l'ensemble des charges de fonctionnement à caractère général, qui s'élèvent à 244 500 € (hormis les charges de personnel).

Les bénéficiaires des activités sportives et de loisirs proposées, sont classés suivant quatre grandes catégories :

- les classes de découverte : 269 groupes accueillis,
- les centres de vacances : 265 groupes accueillis,
- les stages sportifs et de nature organisés par la Base : 85 groupes accueillis,
- les divers (associations sportives, comités d'entreprise, ...), qui représentent 169 groupes.

Ce sont donc 788 groupes au total, qui ont pu bénéficier des prestations proposées par la Base au cours de l'exercice 2004, soit 7 859 journées-stagiaires réalisées.

II - PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2005

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de notre assemblée le projet de Budget Primitif pour 2005 de la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne, tel qu'il a été adopté par le conseil de gestion de l'établissement lors de sa séance du 20 janvier 2005.

Ce projet s'élève en mouvements réels à **957 309 €**.

Les **dépenses** s'établissent de la façon suivante :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>Compte 16</u>	– Emprunts et dettes assimilées	48 500,00 €
<u>Compte 21</u>	– Immobilisations corporelles.....	34 100,00 €
<u>Chapitre 020</u>	– Dépenses imprévues	1,00 €

Total des dépenses d'investissement		82 601,00 €

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 011 – Charges à caractère général

<u>Compte 60</u>	– Achats	140 002,00 €
<u>Compte 61</u>	– Autres charges externes – Services extérieurs.....	36 632,00 €
<u>Compte 62</u>	– (sauf 621) – Autres services extérieurs.....	18 260,00 €
<u>Compte 635</u>	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	300,00 €
<u>Compte 637</u>	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	600,00 €
Sous-total des dépenses du chapitre 011		195 794,00 €

CHAPITRE 012 – Charges de personnel et frais assimilés

<u>Compte 6218</u>	Autres personnels extérieurs.....	25 000,00 €
<u>Compte 633</u>	– Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations.....	350,00 €
<u>Compte 64</u>	– Charges de personnel	615 000,00 €
Sous-total des dépenses du chapitre 012		640 350,00 €

CHAPITRE 66 – Charges financières..... 20 540,00 €

CHAPITRE 67 – Charges exceptionnelles 24,00 €

CHAPITRE 022 – Dépenses imprévues 18 000,00 €

Total des dépenses de fonctionnement 874 708,00 €

TOTAL GENERAL DES DEPENSES 957 309,00 €

L'ensemble de ces dépenses est équilibré par les **recettes** suivantes :

*** SECTION D'INVESTISSEMENT**

Compte 10 – Dotations, fonds divers et réserves 22 000,00 €

Total des recettes d'investissement 22 000,00 €

*** SECTION DE FONCTIONNEMENT**

CHAPITRE 70 – Produits des services, du domaine et ventes
diverses 255 961,00 €

CHAPITRE 74 – Dotations et participations 678 000,00 €
Dont montant de la dotation départementale pour 2005 : 660
000 €
(en 2004, elle s'élevait à 658 344 €).

CHAPITRE 77 – Produits exceptionnels 1 348,00 €

Total des recettes de fonctionnement 935 309,00 €

TOTAL GENERAL DES RECETTES 957 309,00 €

Je vous saurais gré de bien vouloir vous prononcer :

- sur le Budget Primitif 2005 de la Base de Plein Air et de Loisirs
du Tarn et de la Garonne tel qu'il vient de vous être présenté,
- sur les tarifs 2005 joints en annexe,
- sur le projet d'aménagement présenté par l'architecte et retenu
par le conseil de gestion.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion réuni le 20 janvier 2005,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Approuve le budget primitif 2005 de la Base de plein air et de loisirs du Tarn et de la Garonne qui s'équilibre en mouvements réels à 957 309 € ;
- Approuve les tarifs 2005 joints en annexe ;
- Approuve le projet d'aménagement présenté par M. Laborderie, architecte à Moissac, qui a donné lieu à un avis favorable du conseil de gestion.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2004 pour mémoire	TARIF 2005 proposé	Pourcentage d'évolution
I) Hébergement			
a) la nuit en bâtiment (sans draps) * par personne	7,80 €	7,90 €	+ 1,28%
b) supplément de location de draps * la paire	4,15 €	4,30 €	+ 3,61%
II) Restauration			
a) Repas collectivité au personnel	2,40 €	3,80 €	+ 58,33%
b) Repas collectivité aux stagiaires	9,50 €	9,70 €	+ 2,11%
c) Repas "tourisme" (apéritif kir, 1/4 de vin/pers.,café)	12,50 €	12,80 €	+ 2,40%
d) Repas "jour de fête"(apéritif kir, 1/4 de vin/pers.,café)	15,70 €	16,10 €	+ 2,55%
e) Repas"confluent"(apéritif kir,1/4 de vin/pers,café)	18,80 €	19,20 €	+ 2,13%
f) Petit-déjeuner	3,10 €	3,20 €	+ 3,23%
g) Goûter	2,35 €	2,40 €	+ 2,13%
III) FORFAIT (par personne)			
a) Pension complète + Hébergement + Activités * en bâtiment (72 couchages)	31,70 €	32,40 €	+ 2,21%
b) Pension complète + Hébergement * en bâtiment (72 couchages)	26,40 €	27,00 €	+ 2,27%
c) 1/2 pension + Hébergement * en bâtiment (72 couchages)	19,20 €	19,70 €	+ 2,60%
IV) CLASSES ENVIRONNEMENT			
a) Classes primaires (activités incluses) * Département (printemps) *Département (automne) *Hors département (printemps) * Hors département (automne) ** Gratuité pour un enseignant par classe ** 1/2 tarif pour les encadrants	24,50 € 23,00 € 27,80 € 26,30 €	25,00 € 23,50 € 28,50 € 27,00 €	+ 2,04% + 2,17% + 2,52% + 2,66%
b) Classes secondaires (activités incluses) * Département (printemps) *Département (automne) *Hors département (printemps) * Hors département (automne)	27,00 € 26,00 € 29,40 € 28,30 €	27,50 € 26,50 € 30,10 € 29,00 €	+ 1,85% + 1,92% + 2,38% + 2,47%
V) ACTIVITES PISCINE			
a) Carte forfaitaire 10 entrées (non nominative) * adulte * enfant (de 2 à 14 ans)	21,40 € 14,10 €	21,70 € 14,30 €	+ 1,40% + 1,42%
b) Entrée individuelle ticket * adulte * enfant (de 2 à 14 ans) * visiteur * groupe (+10 pers.) Associations, écoles,centres loisirs ** gratuit pour les enfants de moins de 2 ans	2,85 € 1,90 € 1,60 € 1,60 €	2,90 € 1,90 € 1,60 € 1,60 €	+ 1,75% - - -

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2004 pour mémoire	TARIF 2005 proposé	Pourcentage d'évolution
VI) ACTIVITES CAMPING			
a) SEJOUR PASSAGE (de 1 à 6 nuits)			
<u>Forfait journalier</u> comprenant :			
* l'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis.			
* 1 à 2 personnes	9,30 €	9,30 €	-
* 3 personnes	12,85 €	12,95 €	+ 0,78%
* 4 personnes	16,30 €	16,40 €	+ 0,61%
* personne supplémentaire	3,30 €	3,35 €	+ 1,52%
* électricité 6 A	2,60 €	2,60 €	-
* enfant de - de 5 ans gratuit			
b) HORS SAISON Du 15/06 au 29/06 et du 02/09 au 15/09			
<u>Forfait semaine (7 nuits)</u> comprenant :			
* l'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis.			
* 1 à 2 personnes	50,10 €	50,10 €	-
* 3 personnes	68,40 €	68,90 €	+ 0,73%
* 4 personnes	87,00 €	87,65 €	+ 0,75%
* personne supplémentaire	17,70 €	17,95 €	+ 1,41%
* électricité 6 A	18,20 €	18,20 €	-
* enfant de - de 5 ans gratuit			
c) SAISON Du 30/06 au 01/09			
<u>Forfait semaine (7 nuits)</u> comprenant :			
* l'emplacement, la voiture, la douche chaude, la piscine (suivant les dates d'ouverture), le tennis.			
* 1 à 2 personnes	62,90 €	62,90 €	-
* 3 personnes	85,90 €	86,55 €	+ 0,76%
* 4 personnes	109,30 €	110,10 €	+ 0,73%
* personne supplémentaire	22,60 €	22,95 €	+ 1,55%
* électricité 6 A	18,20 €	18,20 €	-
* enfant de - de 5 ans gratuit			
d) AUTRES PRESTATIONS			
machine à laver	2,50 €	2,60 €	+ 4,00%
camp mort (par emplacement)	3,90 €	4,00 €	+ 2,56%
VII) CAMPING COLLECTIF			
par personne	2,60 €	2,65 €	+ 1,92%
branchement E.D.F	2,60 €	2,60 €	-
emplacement (100 m²)	2,60 €	2,65 €	+ 1,92%
camp mort (par emplacement)	3,90 €	4,00 €	+ 2,56%
VIII) ACTIVITÉ TENNIS			
a) Ticket			
court horaire pour individuel	3,80 €	3,80 €	-
court horaire pour groupes	2,40 €	2,40 €	-
b) Abonnement (pour une année civile)	23,00 €	23,00 €	-
IX) ÉCOLE DE NAUTISME			
<u>a) École de voile, planche à voile et canoë-kayak</u>			
* individuel (les 5 demi-journées)	78,20 €	78,50 €	0,38 €
* groupes (la demi-journée) 10 personnes	90,50 €	90,90 €	0,44 €

DESIGNATION DES PRESTATIONS ET SERVICES	TARIF 2004 pour mémoire	TARIF 2005 proposé	Pourcentage d'évolution
b) École de tir à l'arc			
* groupes (la demi-journée)	70,00 €	70,30 €	+ 0,43%
* personne suppl. pour groupes (jusqu'à 12 max.)			
nautisme	9,05 €	9,09 €	+ 0,44%
tir à l'arc	7,00 €	7,03 €	+ 0,43%
X) ENVIRONNEMENT			
<u>Ornithologie, pêche, V.T.C. orientation</u>			
groupes (la demi-journée) 10 personnes	79,40 €	79,70 €	+ 0,38%
XI) LOCATION DE MATÉRIEL			
<u>1° Matériel nautique</u>			
<u>a) Location de catamaran</u>			
1/2 journée	28,70 €	28,90 €	+ 0,70%
<u>b) Location de dériveur</u>			
1/2 journée	20,00 €	20,20 €	+ 1,00%
<u>c) Location d'optimist</u>			
1/2 journée	9,70 €	9,80 €	+ 1,03%
<u>d) Location de planche à voile</u>			
1/2 journée	8,00 €	8,10 €	+ 1,25%
<u>e) Location de canoë-kayak</u>			
1 heure	4,80 €	4,90 €	+ 2,08%
1/2 journée	10,40 €	10,60 €	+ 1,92%
<u>f) Location de pédalos</u>			
1/2 heure	5,80 €	5,90 €	+ 1,72%
1 heure	7,90 €	8,00 €	+ 1,27%
<u>g) Location de bateaux électriques (5 places maxi)</u>			
1/2 heure	9,40 €	9,50 €	+ 1,06%
1 heure	17,20 €	17,40 €	+ 1,16%
2 heures	31,20 €	31,50 €	+ 0,96%
1/2 journée	56,30 €	56,90 €	+ 1,07%
<u>h) Location de bateau à moteur FunYak (8 pl.maxi)</u>			
1/2 heure	12,50 €	12,60 €	+ 0,80%
1 heure	23,40 €	23,60 €	+ 0,85%
2 heures	43,70 €	44,10 €	+ 0,92%
1/2 journée	81,20 €	82,00 €	+ 0,99%
<u>2° Matériel divers</u>			
V.T.T			
1 heure	3,90 €	3,90 €	-
1/2 journée	7,80 €	7,80 €	-
journée	12,50 €	12,50 €	-
semaine	61,00 €	61,00 €	-
XII) LOCATION DE LOCAUX			
a) Forfait utilisation pique-nique pour groupes (branchement électrique, eau...)	24,00 €	24,00 €	-
b) Location salle de classe	39,00 €	39,00 €	-
c) Location salle de réunion	70,30 €	70,30 €	-
d) Location salle de restaurant	132,80 €	132,80 €	-